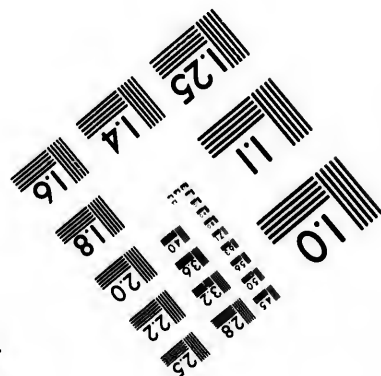
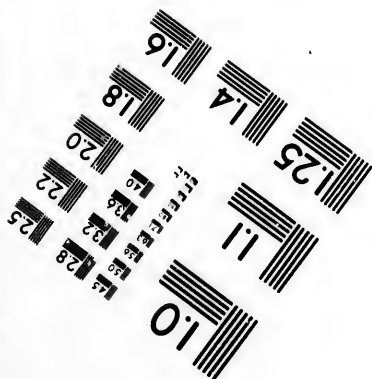
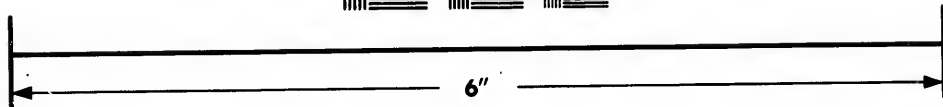
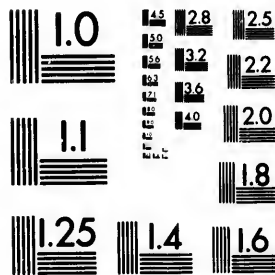


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

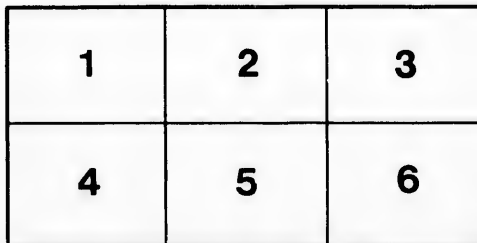
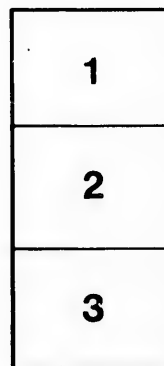
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re
détails
es du
modifier
er une
filmage

ies

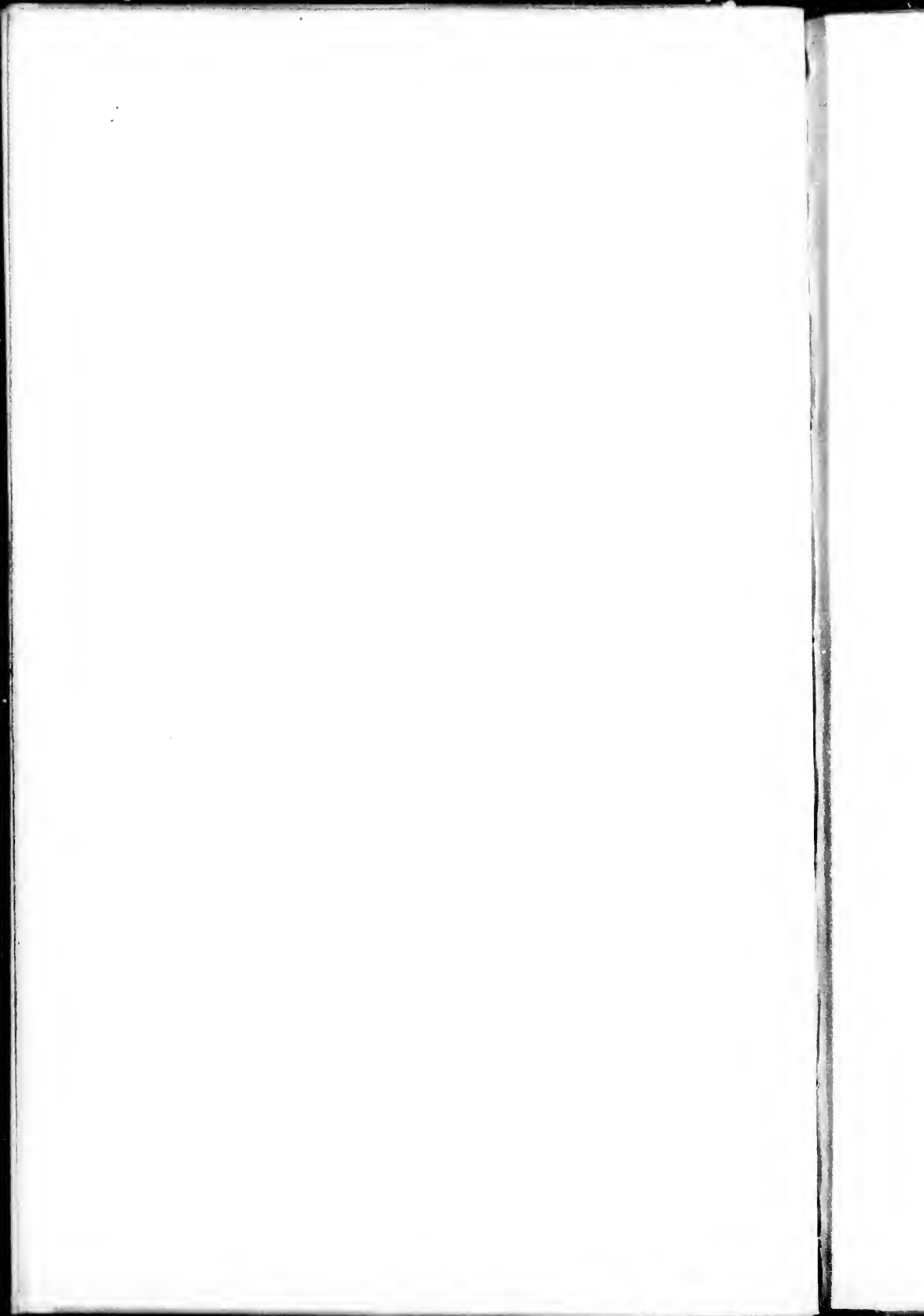
e

y errata
d to

nt
ne pelure,
çon à



32X



CONTRACT
D'ASSOCIATION
DES IESUITES

au trafic de CANADA

*Pour apprendre à Paul de GIMONT, l'un des
donneurs d'aduis pour les IESUITES contre le
Recteur & Uniuersité de Paris, & à ses
semblables, pour quoy les IESUITES
font depuis peu arriuez en
CANADA.*

* * *

M DC. XIII.

SECONDE ÉDITION

Tirée à douze exemplaires, tous sur peau de vélin,

POUR LA LIBRAIRIE TROSS, A PARIS.

N^o I



CONTRACT
D'ASSOCIATION
DES IESUITES

au trafique de CANADA.

ATous ceux qui ces presentes lettres verront ou oyront, Daniel de Guelleuille, Bourgeois Conseiller Escheuin de la ville de Dieppe, & garde du sel aux obligations de la Vicomté dudidct lieu, pour tres-hault & tres-puissant seigneur, Monseigneur le reuerendis-

A ij

sime & illustrissime FRANÇOIS DE
 LOYEVSE par permission diuine Car-
 dinal du S. siege Apostolique, Ar-
 cheuesque de Roüen, primat de
 Normandie, Comte & Seigneur du-
 dict Dieppe, au droict du Roi nostre
 SIRE, salut : Sçauoir faisons que
 pardeuant Thomas *le Vasseur* Tabel-
 lion juré audiect Dieppe & René
Benffe son adjoint; furent presens
 Thomas *Robin* escuyer, sieur de
 Colongnes, demeurant en la ville
 de Paris, & Charles de *Biencourt*
 escuyer sieur de *St. Iust*, de present
 resident en ceste ville de Dieppe,
 lesquels volontairement & sans
 aucune contrainte, par ces presen-
 tes recognurent & confesserent
auoir associez avec eux les Venerables
Peres Pierre Biard superieur de la

Mission de la nouvelle France, & Edmond Macé de la compagnie de IESVS, presents & stipulants, tant pour eux que pour la prouince de France en ladicte compagnie de IESVS, pour la moitié de toutes & chacunes les marchandises, victuailles, aduances & generalement en la totale carquaison du Nauire nostre, la grace de Dieu, appartenant audict sieur de Biencourt, estant de present en ce pais & haure de cestedicte ville de Diëppe, prest à faire voyage au premier temps conuenable qu'il plaira à Dieu enuoyer, en ladicte terre & pais de la nouvelle France; toute laquelle carquaison s'est trouuee monter par le compte, get & calcul, que lesdictes parties ont dict auoir faict entr'eux, & dont ils sont demeuré d'accord

& contents, à la somme de sept mil six cents liures, fauf erreur de get & calcul. La presente affociation faicte moyennant la somme de trois mil huit cents liures que lesdicts sieurs de Biencourt & Robin ont reconnu & confessé auoir receu par aduance pour ladicte moitié en ladicte carquaison dudiect Nauire, desdicts Pere Biart & Macé, tant pour eux qu'audiect nom, dont iceux sieur Robin & de Biencourt se sont tenus pour contents : Au moyen dequoy ils ont accordé & consenty, que lesdicts Pere Biart & Macé, tant en leur nom qu'en la qualité susdite, iouissent & ayent à leur profit la totale moitié de toutes & chacunes les marchandises, profits & autres choses en circonstances & dependances qui pourrent pro-

uenir de la traicte qui se fera audict lieu de la nouvelle France. Et en outre ont lesdicts sieurs Robin & de Biencourt recogneu & confessé auoir receu desdicts Pierre Biard & Macé en leurs noms, & en ladicte qualité, *la somme de sept cents trente sept liures*, en pur & loyal prest, qu'ils recognoissent leur auoir esté faict par iceux sieurs Biard & Macé esdictes qualitez : laquelle somme de sept cents trente sept liures, jceux sieur Robin & de Biencourt, se soubmettent & obligent payer & rendre ausdicts sieurs Biard & Macé, ou aultres ayant d'eux pouuoir & mandement, esdictes ville de Paris, ou en la ville de Roüen au retour du voyage : Et ledict sieur de Biencourt de sa part a recogneu & con-

fessé auoir esté payé par lesdicts Pierre Biard, Macé, & Robin de *la somme de douze cents vingt cinq liures*, pour le radoub dudiect Nauire, la grace de Dieu : Promettant lediect sieur de Biencourt, payer & rendre icelle somme de douze cents vingt cinq liures audiect retour dudiect Nauire dudiect voyage de la nouvelle France, ou icelle somme rabattre & diminuer sur le fort dudiect Nauire, qui se montera la somme de mil liures, & le reste montant deux cents vingt cinq liures, sera payé par lediect sieur de Biencourt audiect retour, ainsi que dict est, pour l'accomplissement & effect desquelles choses susdictes, lesdictes parties en ont obligé chacun pour son faict & regard, tous

& chacuns leurs biens & reuenus
presens & aduenir, iurans n'aller
iamais au contraire, & requis faire
contreroller ces presentes suiuant
l'Edict. En tesmoing de ce, nous à la
relation desdicts Notaires Tabellions
& adioint, auons mis à ces presentes
ledict sel. Ce fut faict & passé au-
dict Dieppe en la maison dicte la
Barbe d'or, *le leudy apres midy ving-
tiesme lanuier, l'an de grace, mil six
cents vnze*, presents à ce honorable
homme Iaques Baudoin, marchant
demeurant audict lieu de Dieppe,
& Abraham Ruault marinier dudit
Dieppe tesmoin, qui ont signé à la
minute avec lesdicts sieurs contrac-
tans, Tabellions & adioint, suiuant
l'ordonnance. Signé, *Le Vasseur,*
& *Benffe*, & sellees.

Collation de la presente copie a
esté faicte à son original escripte en
parchemin sein & entier. Ce faict
rendu par les Notaires gardenottes
du Roy nostre Sire en son Chastelet
de Paris soubs signez, ce seiziesme
Apuril mil six cents treize. Ainsi
signé, LE MOYNE, & GVILLARD.



e a
en
ict
tes
let
me
nfi

LYON

IMPRIMERIE LOUIS PERRIN

